

Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil, tenue le 7 mars 2005, à la salle de conférence du Centre de la Volière, à vingt heures.

En présence des conseillers :

Madame Nancy Guichard, messieurs Gaston Bernier, Joël Bernier, Michel Rousseau et Christian Vinet formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Jacques André Roy.

Monsieur Denis Boulanger est absent.

Madame Hélène Painchaud, directrice générale, est également présente.

01. Ouverture de la réunion

Monsieur le maire souhaite la bienvenue et déclare la réunion ouverte.

02. Adoption de l'ordre du jour

05-03-01 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Michel Rousseau

Appuyé par madame Nancy Guichard

Et unanimement résolu

Que l'ordre du jour soit adopté, le varia restant ouvert.

Adopté.

03. Adoption du procès-verbal

05-03-02 Adoption du procès-verbal

Il est proposé par monsieur Gaston Bernier

Appuyé par madame Nancy Guichard

Et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 7 février 2005, soit accepté tel que présenté.

Adopté.

a) Suivi au procès-verbal

Pour faire suite à la lettre circulaire adressée à la population afin de demander des personnes disponibles qui formeraient un comité pour l'organisation d'une fête soulignant le 175^e anniversaire de l'érection canonique de la paroisse de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues, monsieur le maire mentionne qu'une seule personne s'est montrée intéressée. Monsieur Michel Rousseau indique que l'organisation de cette fête devrait impliquer non seulement le Conseil municipal mais également les autres organismes de l'Isle-aux-Grues. Une lettre sera adressée aux différents organismes afin que ces derniers mandatent un ou des représentants et ce, dans le but de former un Comité organisateur pour l'organisation de cette fête.

04. Correspondance

Pour faire suite à une invitation pour le vernissage de l'exposition de monsieur Denis Nadeau "L'attrait des îles" qui aura lieu le 13 mars 2005 à Valcourt. Monsieur le maire mentionne que ce dernier coïncide avec la traditionnelle fête de la Mi-Carême, par conséquent une lettre sera adressée indiquant qu'aucun membre du Conseil n'assistera au vernissage.

05-03-03 Félicitations à monsieur Christian Vinet

Considérant que le journal Le Peuple Côte-Sud offre à la Municipalité la possibilité de féliciter monsieur Christian Vinet, directeur général de la Société coopérative agricole de l'Île-aux-Grues, récipiendaire du prix dans la catégorie "*Partenaire*" lors du Gala Reconnaissance du monde agricole, tenue le 5 mars 2005 ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Joël Bernier

Appuyé par monsieur Gaston Bernier

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Île-aux-Grues accepte l'offre du journal Le Peuple Côte-Sud afin de féliciter monsieur Christian Vinet, directeur général de la Société coopérative agricole de l'Île-aux-Grues, récipiendaire du prix dans la catégorie "*Partenaire*" lors du Gala Reconnaissance du monde agricole, tenue le 5 mars 2005 ;

Adopté.

Pour faire suite à une demande de monsieur le maire, à savoir si les véhicules d'urgence de la Municipalité sont protégés par la police d'assurance de Montmagny Air Service Inc. lors d'une intervention d'urgence à l'aéroport de l'Île-aux-Grues, monsieur Richard Douville, chef du Centre de service de Saint-Jean-Port-Joli pour le ministère des Transports du Québec, indique que suite à une vérification, la police d'assurance de Montmagny Air Service Inc. ne couvre pas les véhicules d'urgence de la Municipalité.

05-03-04 Services professionnels en droit municipal

Considérant que la Municipalité a déjà une entente avec Me Daniel Bouchard, avocat pour la Société Lavery, De Billy, qui consiste à une formule de services professionnels sous forme d'abonnement à un Service de première ligne ;

Considérant que cette formule consiste à répondre à toute question reliée à l'administration de la Municipalité, sans limite quant aux nombres de questions soumises, dans la mesure cependant où les réponses à ces questions n'exigent aucune recherche législative, jurisprudentielle, doctrinale ou autres ;

Considérant que cette formule assure une vérification légale des projets de procès-verbaux des réunions du Conseil et formulation de commentaires téléphoniques à la directrice générale, à l'exception cependant des règlements ou de tous documents connexes ou administratifs de la Municipalité (contrats, ententes intermunicipales, etc.), avant leur adoption légale par le Conseil ;

Considérant qu'une rencontre informelle de trois (3) heures, annuellement, avec les membres du Conseil est incluse ;

Considérant que le coût annuel de ce service est de 500 \$ par année, taxes et déboursés non inclus, payable en deux versements et que seuls le maire et la directrice générale ont accès à ce service ;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par monsieur Gaston Bernier

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues reconduise l'entente intervenue avec Me Daniel Bouchard pour des services professionnels en droit municipal avec une formule sous forme d'abonnement à un Service de première ligne au coût de 500 \$ par année, taxes et déboursés en sus ;

Adopté.

Les états financiers, au 31 décembre 2004, de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'Islet-Montmagny sont déposés.

Les états financiers, au 30 novembre 2004, de la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues sont déposés.

La Société de l'assurance automobile du Québec a transmis un préavis de vérification mécanique pour le camion-incendie.

Dans une lettre adressée à monsieur Jean Gosselin de Montmagny Air Service Inc. dont copie conforme a été transmise à la Municipalité, monsieur Richard Douville, chef du Centre de service de Saint-Jean-Port-Joli pour le ministère des Transports du Québec, mentionne qu'il y a un changement de règlement au niveau du poids moyen des passagers lors de vols effectués avec un aéronef et par conséquent, autorise à réduire de 9 à 8 le nombre de passagers à l'embarquement lorsque la situation l'exige.

05-03-05

Désignation d'un représentant au Conseil d'administration de l'Office du tourisme de la Côte-du-Sud

Considérant qu'à la prochaine assemblée générale de l'Office du tourisme de la Côte-du-Sud, le siège # 6 occupé par monsieur Michel Rousseau vient à échéance ;

En conséquence ;

Il est proposé par madame Nancy Guichard

Appuyé par monsieur Christian Vinet

Et unanimement résolu

Que monsieur Michel Rousseau soit reconduit pour un mandat de deux ans, à titre de représentant de la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues pour siéger au Conseil d'administration de l'Office du tourisme de la Côte-du-Sud.

Adopté.

05-03-06

Désignation d'un représentant pour siéger au sein du Conseil d'administration de la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues

Considérant que la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues demande de désigner un représentant de la Municipalité pour siéger au sein de leur Conseil d'administration ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Joël Bernier

Appuyé par monsieur Gaston Bernier

Et unanimement résolu

Que monsieur Michel Rousseau soit reconduit à titre de représentant de la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues, pour siéger au Conseil d'administration de la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues.

Adopté.

Dans une lettre en date du 27 février 2005, madame Nicole Huot demande s'il était possible, à la Municipalité, de prévoir un endroit afin que les propriétaires de résidences secondaires puissent déposer les ordures ménagères et les matières recyclables. Monsieur le maire indique que la demande de madame Huot sera prise en considération et que le Conseil municipal en tiendra compte lors du renouvellement du contrat de cueillette des matières résiduelles et des matières recyclables en mai 2005.

Suite à une demande de madame Roxanne Lajeunesse, la Commission de protection du territoire agricole du Québec autorise l'utilisation à des fins autres qu'agricoles, soit pour de l'hébergement de petits groupes de personnes, d'une partie du lot 119. Cependant, cette autorisation est assujettie de différentes conditions.

Le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir accuse réception des prévisions budgétaires 2005.

Monsieur Michel Rousseau a transmis une lettre de monsieur André Maurice, producteur-réalisateur, dans laquelle monsieur Maurice sollicite la collaboration de la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues pour la réalisation, les 12 et 13 mars prochain, d'un documentaire de 2 épisodes de 45 minutes intitulé *Mon Québec*. Monsieur Rousseau mentionne que la Corporation s'occupe de tout.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de l'Office du tourisme de la Côte-du-Sud, tenue le 18 janvier dernier est déposé.

05-03-07

Contribution financière au Cercle des Fermières de l'Isle-aux-Grues

Considérant que le Cercle des Fermières de l'Isle-aux-Grues sollicite la Municipalité pour la réalisation d'un livre de recettes traditionnelles typiques de l'Isle-aux-Grues ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Joël Bernier

Appuyé par monsieur Christian Vinet

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues accorde une contribution financière de 150 \$, pour la réalisation d'un livre de recettes traditionnelles typiques de l'Isle-aux-Grues.

Adopté.

La trousse de séduction préparée par la MRC de Montmagny et présentée à la Foire des villages, est déposée.

05. Présentation et adoption des comptes

05-03-08 Présentation et adoption des comptes

Il est proposé par madame Nancy Guichard

Appuyé par monsieur Gaston Bernier

Et unanimement résolu

Que les comptes suivants soient payés :

Liste des chèques # 6136 à 6162

# 6136	Hélène Painchaud	286,00
# 6137	Michel Gagné	250,00
# 6138	Société canadienne des postes	56,26
# 6139	Spécialité Moteurs de Berthier Inc.	304,42
# 6140	Air Montmagny	133,42
# 6141	Bureautique Côte-Sud	27,46
# 6142	Hélène Painchaud	37,20
# 6143	Robert Corbin & Fils Inc.	285,27
# 6144	Mélanie Dugal, Steeve Rouillard	112,50
# 6145	MRC de Montmagny	48,00
# 6146	S.C.A. de Montmagny	105,78
# 6147	Épicerie Michel Gagné	30,45
# 6148	Lavery, DeBilly	290,64
# 6149	Corporation de la Sauvagine de l'Isle-aux-Grues Inc.	58,90
# 6150	Jacques André Roy	39,25
# 6151	Ferme Lilogru Inc.	78,50
# 6152	Caisse Desjardins de l'Isle-aux-Grues (Télus : 180.99, SAAQ : 1180.00, CSST : 705.33 + frais)	2 069,32
# 6153	Cercle des Fermières de l'Isle-aux-Grues	150,00
# 6154	Hélène Painchaud	286,00
# 6155	Michel Gagné	250,00
# 6156	Groupe Altima Inc.	255,00
# 6157	Réal Roy	5 75,02
# 6158	Hélène Painchaud	286,00
# 6159	Michel Gagné	250,00
# 6160	Hélène Painchaud	286,00
# 6161	Jacques André Roy	341,91
# 6162	Michel Gagné	250,00
Total		12 319,30

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Hélène Painchaud, directrice générale de la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues, certifie que la municipalité de Saint-

Antoine-de-l'Isle-aux-Grues dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes ci-haut mentionnés au montant de 12 319,30 \$.

Hélène Painchaud

Adopté

06. Entretien ménager au Centre de la Volière

Monsieur le maire propose d'engager un(e) préposé(e) à l'entretien ménager au Centre de la Volière. Suite à une discussion, les membres du Conseil concluent qu'une partie de cette tâche devrait être confiée aux étudiants préposés à l'accueil et l'autre partie sera assumée par l'employé municipal.

07. Fonctionnement du budget municipal

Monsieur le maire élabore le fonctionnement du budget municipal. Monsieur Christian Vinet dresse un compte rendu de l'état financier de la Municipalité au 31 décembre 2004.

08. Dossier incendie

Monsieur Michel Rousseau mentionne qu'il n'a pas encore élaboré un horaire pour les pratiques des pompiers volontaires mais qu'il serait possible de planifier quatre pratiques par année.

Suite aux informations transmises par monsieur Christian Vinet concernant une formation avec les appareils respiratoires pour les pompiers volontaires, les membres du Conseil ont décidé de ce qui suit :

05-03-09 Formation sur le fonctionnement et l'utilisation des appareils respiratoires pour les pompiers volontaires

Considérant que les pompiers volontaires doivent suivre une formation portant sur le fonctionnement et l'utilisation des appareils respiratoires et ce, dans le but d'intervenir efficacement ;

En conséquence ;

Il est proposé par madame Nancy Guichard

Appuyé par monsieur Joël Bernier

Et unanimement résolu

Que les pompiers volontaires reçoivent une formation portant sur le fonctionnement et l'utilisation des appareils respiratoires, au coût approximatif de 3 390 \$, taxes en sus.

Adopté.

09. Dossier du transport

Monsieur le maire rappelle que suite à des pourparlers entre monsieur Norbert Morin, député de Montmagny-L'Islet, la Société des traversiers du Québec, le ministère des Transports du Québec et la Municipalité, un navire de la Société des traversiers du Québec, le Félix-Antoine-Savard, effectuera un voyage expérimental entre Lévis et l'Isle-aux-Grues, jeudi le

10 mars 2005. Les coûts de ce voyage seront absorbés par le ministère des Transports du Québec. Pour la réalisation de ce projet, monsieur le maire souligne l'excellente collaboration de monsieur Norbert Morin, député de Montmagny-l'Islet ainsi de son attachée politique, madame Mireille Thibault.

Monsieur le maire mentionne qu'un comité oeuvrant au niveau du CLD de la MRC de Montmagny auquel participe, monsieur Norbert Morin, député de Montmagny-l'Islet, madame Mireille Thibault, attachée politique, messieurs Marcel Catellier, maire de Cap St-Ignace, Jean-Claude Croteau, maire de Montmagny, Rosario Bossé, maire de Berthier-sur-Mer, Jean-Louis Proulx du CLD de la MRC de Montmagny ainsi que Jacques André Roy, maire de l'Isle-aux-Grues et Denis Boulanger, conseiller, a été formé. Ce dernier a pour but la réalisation d'un projet de quai à eau profonde d'ici trois ans.

10. Sécurité civile

Monsieur le maire indique que la Municipalité devra mettre à jour un plan d'urgence en cas de sinistre. Un tableau "*Organisation de la Sécurité civile municipale de la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues*" est remis aux conseillers. L'adoption d'un plan d'urgence aura lieu lors dans les prochains mois.

11. Maire suppléant

05-03-10 Nomination d'un maire suppléant

Considérant que la nomination de monsieur Joël Bernier à titre de maire suppléant était pour une période de quatre mois ;

En conséquence,

Il est proposé par madame Nancy Guichard

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que monsieur Christian Vinet soit nommé maire suppléant en remplacement de monsieur Joël Bernier et ce, pour une période de quatre mois.

Adopté.

12. Approbation de la liste des organismes

Monsieur le maire présente une liste des organismes susceptibles de demander un don ou de l'aide financière. Suite à une discussion, les membres du Conseil concluent que la liste présentée servira de guide mais que les demandes seront traitées cas par cas.

13. Activités du maire

Monsieur le maire dresse un bref compte rendu des différentes activités auxquelles il a participé :

- Conseil des maires de la MRC de Montmagny.
- Réunion de la Corporation de mise en valeur de Grosse-Ile.
- Rencontre avec le Comité ZIP concernant le «Projet de gestion des îles habitées».

- Rencontre au CLD de Montmagny concernant le dossier du transport.
- Assemblée annuelle de la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues.
- Réunion de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'Islet-Montmagny.

14. Varia

a) Stationnement pour le train balade

Monsieur le maire mentionne qu'il a reçu la confirmation du ministère des Transports du Québec à savoir que le terrain de stationnement près de la gare fluviale est la propriété du Ministère. Des travaux devraient être entrepris avant le début de la saison touristique afin d'enlever la plate-bande et ainsi obtenir l'espace nécessaire pour stationner le train balade en toute sécurité.

Monsieur le maire annonce que monsieur Frédéric Bossé de Bossé & Frère Inc. accepte de fournir et ce, gracieusement, un tracteur pour le train balade.

b) Passerelles latérales d'embarquement au quai de l'Isle-aux-Grues

Monsieur le maire mentionne que, suite à une demande d'information auprès de monsieur Maurice Soulard, courtier en assurances pour PMT Roy assurances et services financiers, concernant la couverture des passerelles latérales d'embarquement au quai de l'Isle-aux-Grues; monsieur Soulard confirme à monsieur le maire que ces équipements seront couverts et ce, sans frais supplémentaires.

c) Fondation pour l'aménagement et l'utilisation de la nature et de l'environnement de l'Isle-aux-Grues (F.A.U.N.E. Isle-aux-Grues)

Monsieur le maire annonce que la Fondation F.A.U.N.E. Isle-aux-Grues a reçu ses lettres patentes et que le Conseil d'administration est à monter les règlements généraux. Le Conseil d'administration se compose de madame Lisette V. Painchaud et de messieurs Jacques André Roy, Denis Bernier, Roch Lefrançois et Patrick Vézina.

d) Recyc-Québec

Monsieur le maire mentionne qu'une demande a été adressée à Recyc-Québec afin que la Municipalité devienne "partenaire privilégiée" pour un service gratuit de récupération de pneus usagés.

e) Frais d'électricité au Centre de la Volière

Monsieur le maire indique que malgré le déménagement du bureau municipal, les coûts d'électricité au Centre de la Volière ont diminué en comparaison de l'an dernier. Il explique cette baisse de coût par les améliorations apportées au système de chauffage et électrique ainsi qu'à la construction d'abris aux portes d'entrée.

a) Tracteur à gazon

05-03-11

Achat d'un tracteur à gazon

Considérant que monsieur Michel Rousseau présente les soumissions de trois marchands pour l'acquisition d'un tracteur à gazon soient : SMB Inc. DynAgri Inc. et S.C.A. de Montmagny ;

Considérant que les conseillers évaluent les différentes options en comparant qualité/prix ;

Considérant que la meilleure option est celle de SMB Inc. qui consiste en un tracteur à pelouse au coût de 1 799,99 \$ taxes en sus.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Joël Bernier

Appuyé par monsieur Christian Vinet

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues retienne la soumission de SMB Inc. pour un tracteur à gazon et ce, au coût de 1 799, 99 \$, taxes en sus.

Adopté.

g) Félicitations à madame Karina Lemieux et monsieur Frédéric Poulin

Une lettre de félicitations sera adressée à madame Karina Lemieux et monsieur Frédéric Poulin, propriétaires de la ferme Lilogru Inc. pour le reportage présenté lors de l'émission " *La Semaine Verte*" relatant le transport et l'arrivée à l'Isle-aux-Grues du troupeau de ces jeunes agriculteurs et la concrétisation d'un projet de concert avec la S.C.A. de l'Isle-aux-Grues, soit la mise en marché d'un nouveau fromage le "*Tomme de Grosse-Ile*" fabriqué essentiellement avec le lait de cette ferme.

15. Période de questions

16. Levée de la séance

05-03-12 Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Michel Rousseau

Appuyé par monsieur Joël Bernier

Et unanimement résolu

Que la séance ordinaire du Conseil soit levée à 23h00, l'ordre du jour étant épuisé.

Adopté.

Jacques André Roy, maire

Hélène Painchaud, dir. gén.

Province de Québec

Municipalité de Saint-Antoine de l'Isle-aux-Grues

Procès-verbal de séance spéciale du Conseil, tenue le 14 mars 2005, à la salle de conférence du Centre de la Volière, à vingt heures.

En présence de conseillers :

Messieurs Gaston Bernier, Joël Bernier, Denis Boulanger, Michel Rousseau et Christian Vinet formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Jacques André Roy.

Madame Nancy Guichard est absente.

Madame Hélène Painchaud, directrice générale, est également présente.

Un avis de convocation a été remis à tous les membres du Conseil municipal, le 3 mars 2005. Un avis public a également été affiché aux endroits désignés par le Conseil.

Cette séance a pour but de traiter le sujet suivant :

1. Lecture et adoption du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2004.

Ouverture de la réunion

Monsieur le maire souhaite la bienvenue et déclare la réunion ouverte.

05-03-13

Présentation et adoption du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2004

Considérant que monsieur Marc Couillard, comptable pour la firme Raymond Chabot Grant Thornton, présente le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2004 ;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Michel Rousseau

Appuyé par monsieur Christian Vinet

Et unanimement résolu

Que le rapport financier et le rapport du vérificateur de la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues, préparés par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2004, soient adoptés tels que lus.

Que la firme Raymond Chabot Grant Thornton soit reconduite à titre d'expert-comptable pour la vérification des états financiers de la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues pour l'année 2005.

Adopté.

05-03-14

Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par monsieur Gaston Bernier

Et unanimement résolu

Que la séance spéciale du Conseil soit levée à 20h20, l'ordre du jour étant épuisé.

Adopté.

Jacques André Roy, maire

Hélène Painchaud, dir. gén.